



COMPTE-RENDU DU COMITÉ SYNDICAL DU MARDI 21 JUIN 2022

L'an deux-mille-vingt-deux, le vingt et un juin à dix-sept heures trente, le Comité Syndical du Syndicat Intercommunal de l'Eau Moret Seine et Loing, légalement convoqué, s'est réuni à la Salle de réunion du Pôle APROTER, 18 bis allée Gustave Prugnat - Moret sur Loing à Moret-Loing-et-Orvanne, en séance publique, sous la Présidence de Monsieur Dikran ZAKEOSSIAN.

ÉTAIENT PRÉSENTS :

La Genevraye
Montigny sur Loing
Moret-Loing-et-Orvanne
(hors Veneux-Les Sablons)
Saint-Mammès

M. OTLINGHAUS Pascal
M. CORBEL Jean-Yves
M. ZAKEOSSIAN Dikran

M. PERRIN Jack
M. LE BLOAS Roger

ÉTAIENT ABSENTES EXCUSÉES :

La Genevraye
Montigny sur Loing
Moret-Loing-et-Orvanne
(hors Veneux-Les Sablons)

Mme PÉRINI Marie-Claire
Mme MONCHECOURT Sylvie
Mme SAVAL-BONET Marianne

Monsieur CORBEL Jean-Yves est désigné Secrétaire de séance.

Approbation du Procès-Verbal de la séance du 12 avril 2022

Le comité Syndical :

Adoptée par	5	voix	Unanimité
Présents ou représentés	5		
Votants	5		
Ne prend pas part au vote	0		
Abstention	0		
Exprimés	5		
Pour	5	voix	
Contre	0	voix	

APPROUVE le Procès-Verbal de la séance du 12 avril 2022.

ORDRE DU JOUR

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Classement de voirie dans le domaine public : Lotissement « Francelot » à La Genevraye

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré :

Adoptée par	5	voix	Unanimité
Présents ou représentés	5		
Votants	5		
Ne prend pas part au vote	0		
Abstention	0		
Exprimés	5		
Pour	5	voix	
Contre	0	voix	

PREND ACTE :

- ◆ de l'accord de principe de la commune de La Genevraye sur la rétrocession dans le domaine public de la voirie et des espaces communs du lotissement « Francelot »,
- ◆ qu'à compter de la réception de l'acte de retrocession de la voirie et des espaces communs du lotissement par la commune de La Genevraye les ouvrages de distribution d'Eau Potable seront intégrés au patrimoine du Syndicat puis transférés au délégataire.

TECHNIQUE

Montigny sur Loing – Travaux de mise en conformité du site des captages « La Chardonnière » : demande de subventions

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré :

Adoptée par	5	voix	Unanimité
Présents ou représentés	5		
Votants	5		
Ne prend pas part au vote	0		
Abstention	0		
Exprimés	5		
Pour	5	voix	
Contre	0	voix	

AUTORISE le Président à solliciter les subventions auprès de l'Agence de l'Eau Seine Normandie et du Département de Seine et Marne pour la réalisation des travaux de mise en conformité du site de captage « La Chardonnière ».

FINANCES

Compte de Gestion 2021

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré :

Adoptée par	5	voix	Unanimité
Présents ou représentés	5		
Votants	5		
Ne prend pas part au vote	0		
Abstention	0		
Exprimés	5		
Pour	5	voix	
Contre	0	voix	

ADOpte le Compte de Gestion du Comptable public pour l'exercice 2021, lequel n'appelle ni observation ni réserve sur la tenue des comptes.

Compte Administratif 2021

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré :

Adoptée par	4	voix	Unanimité
Présents ou représentés	5		
Votants	4		
Ne prend pas part au vote	1		<i>M. ZAKEOSSIAN, Président du SIDEAU</i>
Abstention	0		
Exprimés	4		
Pour	4	voix	
Contre	0	voix	

- ◆ **APPROUVE**, le Compte Administratif 2021 ;
- ◆ **DÉCLARE** toutes les opérations de l'exercice 2021 définitivement closes ;
- ◆ **RECONNAÎT** la sincérité des restes à réaliser.

Reprise et Affectation des résultats 2021

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré :

Adoptée par	5	voix	Unanimité
Présents ou représentés	5		
Votants	5		
Ne prend pas part au vote	0		
Abstention	0		
Exprimés	5		
Pour	5	voix	
Contre	0	voix	

AUTORISE de reprendre et d'affecter les résultats de clôture de l'exercice 2021 au budget 2022.

Décision modificative n° 1 / 2022

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré :

Adoptée par	5	voix	Unanimité
Présents ou représentés	5		
Votants	5		
Ne prend pas part au vote	0		
Abstention	0		
Exprimés	5		
Pour	5	voix	
Contre	0	voix	

AUTORISE les modifications budgétaires présentées à l'Assemblée Délibérante.

Fin de la réunion à 18 h 40.

Moret-Loing-et-Orvanne, le 27 juin 2022



P/0 Le Président,

Dikran ZAKEOSSIAN

AFFICHAGE LE 30 JUIN 2022